



Qui est le SE UNSA ?

Le Syndicat des Enseignants (Union Nationale des Syndicats Autonomes) est le 2^{ème} syndicat de l'Education Nationale en métropole et départements outre mer.

Sa fédération : l'UNSA Education, est une force reconnue (2^{ème} chez les enseignants, 1^{ère} chez les personnels administratifs, 1^{ère} chez les chefs d'établissement, etc.).

Syndicat progressiste et réformiste, les propositions du SE-UNSA visent à améliorer le service public d'Education tout en défendant l'intérêt des élèves et des enseignants.

Un seul syndicat pour tous les enseignants ! Syndiquant des professeurs des Ecoles, des profs d'EPS, des certifiés, des non titulaires ou des directeurs d'écoles, le syndicat regroupe tous les enseignants de la maternelle au lycée quel que soit l'âge des élèves qu'ils prennent en charge. Sa vision est donc cohérente sur l'ensemble du système éducatif.

« S'opposer et proposer » ou « La réforme de l'école, pas sans nous » sont pour nous plus que de simples slogans.

Pour plus d'informations, les deux sites internet :

<http://www.se-unsa.org>

<http://www.unsa-education.org>

Communiquer nos positions et nos propositions : une nécessité !

L'implantation du SE UNSA à Mayotte est récente : il y a 2 ans, le syndicat a été départementalisé et donc rendu autonome.

Son nombre d'adhérents et de sympathisants, en hausse constante, ainsi que sa plate-forme revendicative et de proposition font désormais de notre syndicat un interlocuteur incontesté et reconnu dans l'Education à Mayotte.

Lors des interventions régulières auprès du Vice-Rectorat et de la Préfecture, le SE UNSA est écouté et respecté. Il semble d'ailleurs que nos propositions relatives à la mise en place de l'indexation aient été entendues.

Dans le contexte revendicatif chargé que connaît Mayotte actuellement, notamment dans l'Education Nationale, il nous apparaît essentiel de montrer que des propositions raisonnées et constructives existent pour l'Ecole de Mayotte, loin de celles parfois irréalistes et ultra-corporatistes portées par d'autres syndicats de l'Education nationale.

La section vient récemment d'améliorer l'organisation interne du syndicat et de créer une cellule communication qui est à votre service pour transmettre et expliquer nos positions, nos propositions et pour relayer nos actions.

Contacts :

Jean Luc André Robert, secrétaire général du Se-UNSA Mayotte – 06 39 22 26 16 –

Mail : 976@se-unsa.org

Eric Hourcade, secrétaire délégué chargé des Agents non-titulaires – 06 39 61 09 10 –

Mail : ehourcade7@yahoo.fr



Enseignants de l'Unsa

Un syndicat de la maternelle au lycée